

Demande de subvention dans le cadre de soutien à l'investissement local (DSIL) année 2024 – Remplacement des robinets à tête thermostatiques par des robinets à têtes thermostatiques connectées à l'espace Georges Prêtre

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art.92,

Considérant que le projet est conforme à la circulaire préfectorale du 16 décembre 2023,

DÉCIDE

De déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2024, pour le remplacement des robinets à têtes thermiques manuelles par des robinets à têtes thermiques connectées pilotées à distance de l'ensemble des radiateurs de l'Espace Culturel Georges Prêtre.

Le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors Taxes de l'opération : 9 019.52 €
Demande DSIL : 40% : 3607.80 €
Autofinancement : 5 411.72 €

Le montant total des travaux relatif au projet s'élève à 9 019.52 € Hors Taxes.

Fait à WAZIERS, le 14 FÉVRIER 2024

Le Maire,
Laurent DESMONS

